

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

---

PROTECTION DU SECRET DES SOURCES DES JOURNALISTES - (N° 1127)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CL34

présenté par

M. Coronado, Mme Attard, M. Mamère et M. Molac

-----

### ARTICLE 5

Au début de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« Lorsqu'ils visitent un établissement pénitentiaire, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à permettre aux journalistes d'accompagner les parlementaires, non seulement dans les établissements pénitentiaires, mais également dans les locaux de garde à vue, les centres de rétention et les zones d'attente.